

Décision du Président
Prestations de réparations d'un véhicule suite à sinistre
Titulaire : REVIP

2025 – D – n° 41

Le Président de l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération N° 20-63 du Conseil de Territoire en date du 9 juillet 2021 portant délégation de pouvoir au Président,

CONSIDERANT le devis pour les réparations du véhicule de Madame JORGE à passer avec le Garage REVIP sis ZAC des Grands Godets – 970 rue Marcel Paul à CHAMPIGNY SUR MARNE (94500),

CONSIDERANT que cette prestation a fait l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable,

VU les termes du devis correspondant,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer le devis pour les réparations du véhicule de Madame JORGE à passer avec le Garage REVIP sis ZAC des Grands Godets – 970 rue Marcel Paul à CHAMPIGNY SUR MARNE (94500), d'un montant de 575,03 € HT.

ARTICLE 2 :

De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

ARTICLE 3 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Établissement public territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Fait à Champigny-sur-Marne, le 26 MARS 2025



Le Président,

Olivier CAPITANIO

La présente décision publiée le 26 MAR. 2025
est exécutoire à la date du
en application des articles L5211-1
et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

REVIP

970 RUE MARCEL PAUL ZAC DES GRANDS GODETS 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Tél. : 0147068222 - Fax : 0147068222 - E-mail : contact@revip.fr - Site WEB : www.revip.fr

OR	
Référence pièce	: O105184
Date	: 14/03/25
Date de réception	:
Date de livraison	:
Mode de règlement	: Virement 30 jours fin de mois

PARIS EST MARNE ET BOIS
PLACE URANIE

94340 JOINVILLE LE PONT

Identification du véhicule

Immatriculation	: CZ-598-HN	Marque	: PEUGEOT
Kilométrage	: 130 422	Modèle	: PEUGEOT 208 I
Date mise en circulation	: 08/10/13	N° Série	: VF3CCHMZ0DT135309

Désignation	Qté	Tps	PU	Mt HT
<i>DEPOSE POSE GARNITURE DE PORTE AVANT GAUCHE. REPLACEMENT D'UN RETROVISEUR DE PORTE AVANT GAUCHE.</i>				
Tolerie t1 Véhicule Utilitaire	1,00	1,00	88,00	88,00
Rétroviseur Complet Gauche	1,00		461,03	461,03
Fongibles	1,00		13,00	13,00
Recyclage	1,00		13,00	13,00
Exonération de TVA, article 262 ter, I du CGI				

Cumul des montants par tarif de main-d'oeuvre

Taux	Temps	Montant	Taux	Temps	Montant	Taux	Temps	Montant
Méca 1			Tôl 1	1,00	88,00	Peinture		
Méca 2			Tôl 2			Corps C.		
Méca 3			Tôl 3			Forfait		
Méca 4			Tôl 4					

Tx	Pièce		Main-d'oeuvre		Huile	
	HT	TVA	HT	TVA	HT	TVA
20,00	487,03	97,41	88,00	17,60		
	487,03	97,41	88,00	17,60		

Récapitulatif	
Total HT Brut :	575,03
Remise Pièce :	%
Remise MO :	%
Ing. Peinture :	
Remise Glob. :	%
Escompte :	%
Total HT Net :	575,03
Frais HT :	
Port HT :	
Total TVA :	115,01
Divers TTC :	
Total TTC :	690,04
Acompte :	
Net à Payer	
690,04	

Escompte de 2 % pour paiement anticipé

Accuse de réception en préfecture
094-200057941-20250326-D2025-41-AR
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025